



**BELVEDERE**

**Beaune, le 16 avril 2011**

**BELVEDERE PUBLIERA SES COMPTES ANNUELS 2010  
A L'ISSUE DE LA PROCEDURE D'APPEL**

Comme annoncé précédemment, Belvédère a interjeté appel du jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Dijon le 4 avril 2011.

Le Premier Président de la Cour d'Appel de Dijon a fait droit à la demande de Belvédère d'audience à jour fixe, et fixé celle-ci au 3 mai 2011 avec un délibéré à bref délai.

Le groupe Belvédère se doit donc d'attendre le résultat de l'Appel pour pouvoir clôturer ses comptes.

Les comptes annuels 2010 seront donc publiés dès le prononcé du délibéré.